

Environnementale



Environnementale - écologique

Réduction à la source (eau, énergie, ressources),
et du gaspillage et circularité de celles-ci,
réduction des gaz à effet de serre (GES),
protection des sols et des paysages, intégration
des critères environnementaux dans les
décisions, participation à la préservation des
écosystèmes y compris locaux.



Sociale

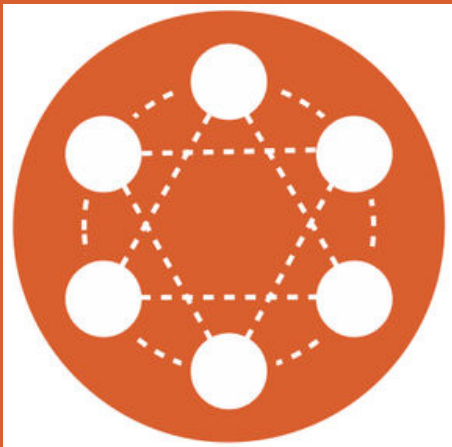


Sociale

Santé, hygiène, sécurité et responsabilité individuelle et collective, réduction des nuisances (bruit, poussières, odeurs), développement des compétences, diversité et équité, droits humains et démocratie, résilience face aux changements climatiques et participation à l'impact social local.



Gouvernance



Gouvernance

Participation, collaboration, coopération, responsabilisation, cohérence, gestion du risque, prévention et précaution, gestion durable, dialogue, communication et reddition de comptes.



Culturelle



Culturelle

Expression culturelle, croyances, opinions et culture liée à la nature et à la biodiversité, le patrimoine, la diversité, l'équité, la langue, le dialogue, les pratiques artistiques et culturelles pour une transition créative avec un impact sur le développement culturel local.



Éthique



Éthique

Participation à la chaîne de valeur éthique, individuellement et collectivement, équité, solidarité, protection des écosystèmes, du patrimoine et des cultures locales.



Économique



Économique

Qualité, durabilité du produit, production et consommation responsable, viabilité financière, création de richesse, conditions de travail et impact sur le développement économique local.



Développement durable



Développement durable

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Au Québec, le développement durable s'articule autour de piliers fondamentaux (environnemental (E), social (S) et économique) et est encadré par des principes stricts. La dimension culturelle (C) fait partie intégrante du développement durable au gouvernement du Québec et elle est indissociable des autres dimensions.

Le Comité 21 Québec intègre également les dimensions éthiques et de gouvernance (G), en s'appuyant sur les principes énoncés dans les référentiels ISO 26000 et ISO/IWA 48, les normes ISO 14001 et ISO 59001 ainsi que sur la grille de développement durable de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable et de l'Organisation International de la Francophonie.

En outre, les facteurs ESG+C et les principes de l'économie circulaire s'inscrivent dans la démarche de développement durable.